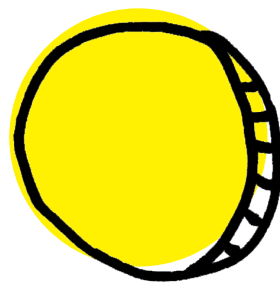
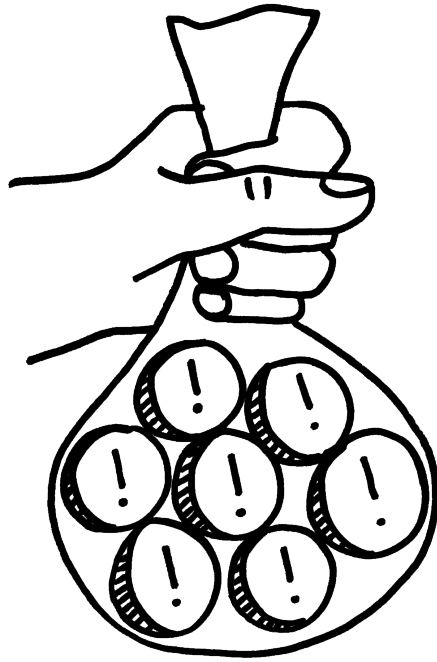


Rendez l'argent !



**FACE À L'URGENCE
SOCIALE ET
ÉCOLOGIQUE, 200
MILLIARDS D'EUROS
À RÉCUPÉRER**



«I want my money back»: c'est la fameuse formule de Margaret Thatcher en 1979 qui réclama et obtint une "ristourne" de la quote-part du Royaume-Uni au budget européen. Aujourd'hui, «we want our money back»: nous demandons que les centaines de milliards d'euros confisqués par l'évasion fiscale, par le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE), par une fiscalité trop généreuse à l'égard des plus riches, par l'absence de taxe sur les transactions financières... nous soient restitués ! Et qu'ils servent aux urgences sociales et écologiques, à la réhabilitation des services publics, à la création des dizaines de milliers d'emplois nécessaires à la transition écologique ou encore au respect du droit au logement et à la solidarité internationale..

Face à l'urgence sociale et écologique, 200 milliards d'euros à récupérer

«Les caisses de l'État sont vides», «je dirige un État en situation de faillite»: ce refrain revient avec chaque plan d'austérité budgétaire et salariale, chaque renoncement à l'action écologique. Pour François Fillon, la "dérive de la dépense publique" justifierait 100 milliards de coupes sur 5 ans. Emmanuel Macron et Marine Le Pen n'en proposent "que" 60 milliards. Ce qui veut dire diminuer le nombre de postes de fonctionnaires, couper les vivres aux collectivités locales, reculer encore l'âge de la retraite (François Fillon), diminuer le montant des pensions via les comptes notionnels qui obligeront les travailleurs à travailler plus longtemps (Emmanuel Macron), ou supprimer la Sécurité sociale pour les étrangers arrivant en France (Marine Le Pen et François Fillon). Fin février, un rapport commandité par l'Institut de l'entreprise demande à nouveau de «réduire la dépense publique pour renouer avec la prospérité»: il a été rédigé par Michel Pébereau, ex-président de BNP Paribas, la banque n°1 de l'évasion fiscale.

En réalité, de l'argent, il y en a beaucoup, concentré entre quelques mains. L'actuel président de la République, autoproclamé "ennemi de la finance", n'a quasiment rien fait pour le récupérer. Pire, il a offert aux entreprises plus de 40 milliards de cadeaux fiscaux supplémentaires. Exaspérée, une partie des classes populaires se réfugie dans l'abstention ou, comme aux États-Unis, dans un vote nationaliste et raciste.

Pourtant, rien n'oblige à détruire l'emploi et les droits sociaux, à appauvrir les services publics ou à bloquer les investissements dont nous avons désespérément besoin pour engager la transition. L'argent est là, accumulé, dissimulé, évadé par les plus riches et les multinationales. L'impôt, qui devrait être vu comme une "contribution citoyenne", est discrédité par la fraude et l'évasion auxquelles se livrent les privilégiés. L'injustice fiscale sape les fondements du contrat social.

Contrairement au discours dominant, il n'y a pas eu de "dérapage" des dépenses publiques, qui sont restées stables depuis 25 ans, autour de 55 % du PIB. Le niveau élevé des dépenses publiques en France correspond à un choix de société, auquel la population est attachée, avec une éducation et une santé publiques. Evidemment toute dépense publique n'est pas bonne par principe et on ne doit pas se passer d'un examen des dépenses inutiles. Certaines sont certainement à réorienter ou à supprimer. Mais il est indispensable de rappeler une réalité trop souvent ignorée : si les déficits et la dette ont flambé, c'est que les recettes publiques ont été progressivement érodées par les cadeaux fiscaux, l'évasion et la concurrence fiscales.

Dans ce rapport, nous montrons qu'il est possible de récupérer plus de 200 milliards d'euros par an. Comment ? Par des mesures balisées et crédibles, qui pourraient être mises en œuvre par un gouvernement volontariste et poussé par les citoyen-ne-s, associations, mouvements et syndicats mobilisé-e-s en ce sens. Ce rapport en dresse une liste, non exhaustive :

- une lutte efficace contre l'évasion fiscale (80 milliards d'euros)
- une taxation de l'ensemble des transactions financières (36 milliards d'euros)
- des réformes fiscales visant une plus juste

distribution des revenus et des richesses (20 milliards d'euros)

- la suppression des niches fiscales les plus injustes et inefficaces (15 milliards d'euros, hors Pacte de responsabilité et CICE)
- parmi ces niches, en particulier, la suppression du Pacte de responsabilité et du CICE (40 milliards d'euros)
- la suppression des subventions directes et indirectes aux énergies fossiles (10 milliards d'euros)

À toutes ces mesures il faut ajouter la nécessaire restructuration de la dette publique française : annuler la part de la dette détenue par les fonds spéculatifs, restructurer l'autre part détenue par des fonds de retraite et des épargnants moyens et petits, permettrait d'économiser une part substantielle de la charge des intérêts (environ 50 milliards d'euros par an) et de protéger l'État français de la pression des marchés financiers.

Une autre source importante d'argent public à récupérer est constituée par les grands projets inutiles (GPI), qui concernent les autoroutes, aéroports, réseaux ferrés, etc. Réalisés le plus souvent dans le cadre de partenariats public privé (PPP), ces GPI représentent un surcoût considérable pour l'État et les collectivités publiques, sous forme de redevances exorbitantes payées à des grands groupes comme Vinci. Remettre en cause ces GPI et PPP serait un moyen efficace de récupérer l'argent du contribuable. 100 millions récupérés grâce à l'arrêt d'un GPI tel que la LGV Lyon-Turin représentent le coût de deux collèges ou d'un parc éolien permettant d'alimenter en électricité plus de 100 000 habitants.

Ces dizaines de milliards d'euros susceptibles d'être récupérés par une restructuration de la dette publique et par un arrêt des GPI ne sont pas comptabilisés dans les 200 milliards d'euros à récupérer chaque année, mais peuvent utilement les compléter. In fine, cet argent permettrait de réellement changer la donne pour l'ensemble des citoyen-ne-s, s'ils étaient alors affectés aux urgences sociales et écologiques, à la consolidation de services publics de qualité, à la création des dizaines de milliers d'emplois nécessaires à la transition écologique ou encore au respect du droit au logement ou à la solidarité internationale.

1/ Mettre fin à l'évasion fiscale

Ces dernières années, la multiplication des affaires a jeté la lumière sur le scandale de l'évasion fiscale. L'impunité dont jouissent les délinquants fiscaux et leurs complices est une injustice de plus en plus visible.

> Où se trouve l'argent ?

Il n'existe pas de définition juridique précise de l'évasion fiscale. Ce terme recouvre différentes pratiques qui permettent d'échapper à l'impôt. L'évasion fiscale peut prendre la forme de la fraude fiscale, c'est-à-dire le détournement illégal du système fiscal. C'est le cas par exemple, lorsqu'un particulier ouvre un compte en Suisse pour échapper à l'impôt sur la fortune.

L'évasion fiscale peut, selon certaines définitions, relever de l'optimisation fiscale. Cette pratique consiste à utiliser légalement les

mesures qui existent - comme les "niches fiscales" - pour réduire l'impôt. On parle d'"optimisation fiscale agressive" pour des pratiques à la limite de la légalité, voire qui dissimulent des abus de droit et donc une fraude. Dans ce document, nous employons le terme général d'évasion fiscale pour évoquer la fraude ainsi que l'optimisation fiscale agressive. Ce sont des sommes soustraites essentiellement par les riches particuliers et les multinationales.


> Quel montant à récupérer ?

D'après une commission d'enquête du Parlement européen, l'Union européenne perdrait chaque année 1000 milliards d'euros de recettes fiscales et sociales du fait de l'évasion fiscale, soit l'équivalent des dépenses de santé des 28 pays. Cela concerne les entreprises pour deux tiers et les particuliers pour un tiers. En France, l'évasion fiscale représenterait 60 à 80 milliards d'euros de manque à gagner pour ce qui est des activités illégales¹. Ce montant est cependant sous-estimé, puisqu'il ne prend pas en compte l'impact des niches fiscales en France (sur laquelle nous revenons plus loin dans ce rapport) ainsi que l'optimisation fiscale "agressive" liée aux montages fiscaux à l'international. Avec cette dernière, le manque à gagner dépasse largement les 100 milliards d'euros par an.

1) D'après le rapport 2013 du syndicat Solidaires finances publiques. Ce chiffre a été repris et validé depuis par les rapports parlementaires et le gouvernement lui-même.

A collection of hand-drawn circles in yellow and blue, scattered across the page. Some are solid colors, while others have a thick black outline. They are positioned around the text, with some overlapping the edges of the page.

> Comment le récupérer ?

A solid red circle with a thick black outline, located to the left of the first paragraph.

Ces dernières années, suite aux scandales et sous la pression des citoyen-ne-s, des avancées importantes ont été obtenues dans la lutte contre l'évasion fiscale.

Mais du chemin reste à parcourir ! Afin que les dizaines de milliards d'euros qui échappent à l'impôt puissent être consacrés au financement de la transition sociale et écologique nous devons, au plan national :

- renforcer les effectifs et les moyens des administrations impliquées dans la traque des délinquants financiers et la poursuite des responsables des banques et sociétés de conseils qui organisent l'évasion fiscale ;
- créer un service judiciaire fiscal et douanier regroupant la brigade nationale de répression de la délinquance fiscale et le service national de la douane judiciaire ;
- faire évoluer en profondeur l'organisation de la lutte contre la délinquance fiscale pour assurer une riposte adaptée et graduée allant de sanctions fiscales immédiates pour les fraudes les plus simples, à des condamnations pénales pour les fraudes graves ou complexes ou en cas de récidive.
- imposer aux multinationales de rendre des comptes pays par pays sur leur activité et imposition (reporting) pour en finir avec l'impunité des multinationales qui pratiquent le "shopping fiscal" ;

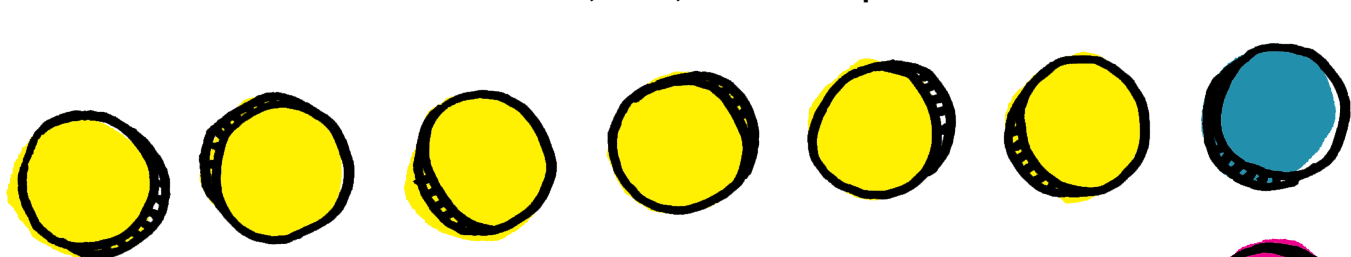
- créer un statut des lanceurs d'alerte avec aide financière et protection contre les représailles et intimidations, pour constituer un véritable droit d'alerte ;

Il nous faut aussi obtenir des avancées aux plans européen et mondial :

- mettre en place un véritable échange automatique d'informations entre les autorités fiscales du monde entier, sans exemption, réciproque et multilatéral, pour en finir avec l'évitement fiscal ;
- créer un registre mondial public afin de connaître les propriétaires effectifs des trusts et autres fiducies, pour en finir avec les sociétés-écrans ;
- faire disparaître les rulings et niches fiscales, pour en finir avec la concurrence fiscale entre les États ;
- poursuivre, comme a commencé à le faire la Commission européenne, les multinationales qui profitent des montages fiscaux.

2/ Une taxation de l'ensemble des transactions financières

Initialement formulée par l'économiste américain James Tobin, la proposition de taxe sur les transactions financières (TTF) a été portée par l'association Attac depuis sa création en 1998. Cette mesure nécessaire pour désarmer la finance et pour mobiliser de nouveaux financements était raillée à ses débuts ; elle est aujourd'hui reprise par ses détracteurs d'hier et notamment la Commission européenne. Taxer chaque transaction financière permettrait de réduire la spéculation et notamment de dissuader la spéculation sur les produits dérivés ainsi que sur les transactions de très court terme (trading à haute fréquence). Elle contribuerait à réduire la taille et l'instabilité des marchés financiers et, ainsi, à réduire le pouvoir de la finance.

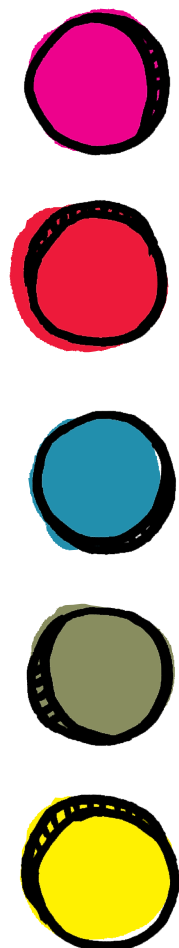


> Où se trouve l'argent ?

La spéculation généralisée a conduit à l'effondrement financier de 2008. Partout dans le monde, les pouvoirs publics ont été mis à contribution pour sauver la finance. Et les populations en ont payé le prix, sous la forme de mesures d'austérité drastiques.

La spéculation se niche principalement sur le marché des changes, où s'échangeaient, en 2016, 5100 milliards de dollars par jour. Sur toute l'année, c'est 25 fois le produit brut mondial ! Mais la spéculation se situe aussi sur le marché des dérivés. Ces contrats permettent de "parier" sur l'évolution du cours d'autres actifs financiers. En 2013, ils portent sur des sommes représentant 9,5 fois le PIB mondial. Depuis la crise, l'économie casino n'a pas été

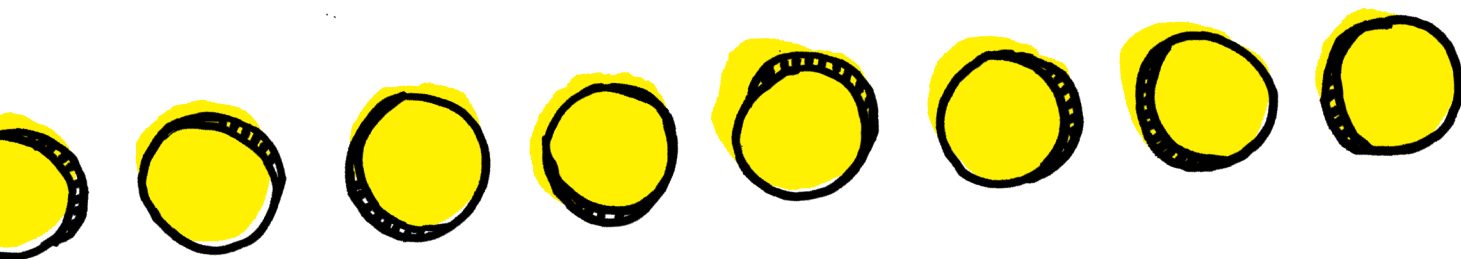
fermée : c'est tout le contraire ! Des sommes considérables transitent dans les circuits du capitalisme financiarisé. Après la crise, c'est bien la moindre des choses de taxer la spéculation.



> Quel montant à récupérer ?

Un projet de TTF est en cours de discussion par 10 pays de l'Union européenne. Il prévoit de taxer toutes les transactions financières sauf celles de change, avec un taux de 0,1 % sur les actions et produits structurés et 0,01 % sur une partie des produits dérivés. Les recettes sont estimées à 36 milliards d'euros à l'échelle européenne et 10,8 milliards d'euros par an pour la France². À comparer avec les recettes de la pseudo "TTF française", en fait un simple impôt de bourse : moins d'un milliard d'euros en 2016, selon les estimations de Bercy.

D'après l'Institut allemand de recherche économique (DIW), la TTF européenne, si elle était appliquée à l'ensemble des produits dérivés, pourrait rapporter non pas 10,8 mais jusqu'à 36 milliards d'euros par an rien qu'en France³. Pour Attac, il faut aller plus loin et taxer toutes les transactions, y compris les transactions de change. Avec une taxe de 0,1 % sur les actions et 0,05 % sur les produits dérivés, cela permettrait de collecter plus de 200 milliards d'euros à l'échelle européenne⁴.



> Comment le récupérer ?

Sur les marchés boursiers, le prélèvement de la taxe est très simple. Les ordres d'achat et de vente sont adressés à un système informatique centralisé où tous les intervenants sont dûment répertoriés. Sur les marchés de gré à gré où les transactions sont réalisées directement entre vendeurs et acheteurs, le prélèvement est un peu plus complexe mais ne présente aucune difficulté majeure. On peut tout d'abord prélever la taxe sur le lieu de négociation, c'est-à-dire dans les salles de marché des banques. On peut aussi décider de la prélever dans les chambres de compensation et les centrales de règlement-livraison nationales et internationales (Clearstream, Euroclear, CLS Bank,

CHIPS, CHPAS, etc.) qu'utilisent les banques pour effectuer les règlements d'espèces et les livraisons de titres.

En fait il s'agit moins d'une question technique que politique, comme le montrent les atterrissements autour de l'adoption du projet modeste de TTF européenne. Bien qu'insuffisant, ce projet, s'il voyait le jour, pourrait cependant être un premier pas vers l'adoption d'une taxe européenne à l'assiette plus large et associant davantage de pays.

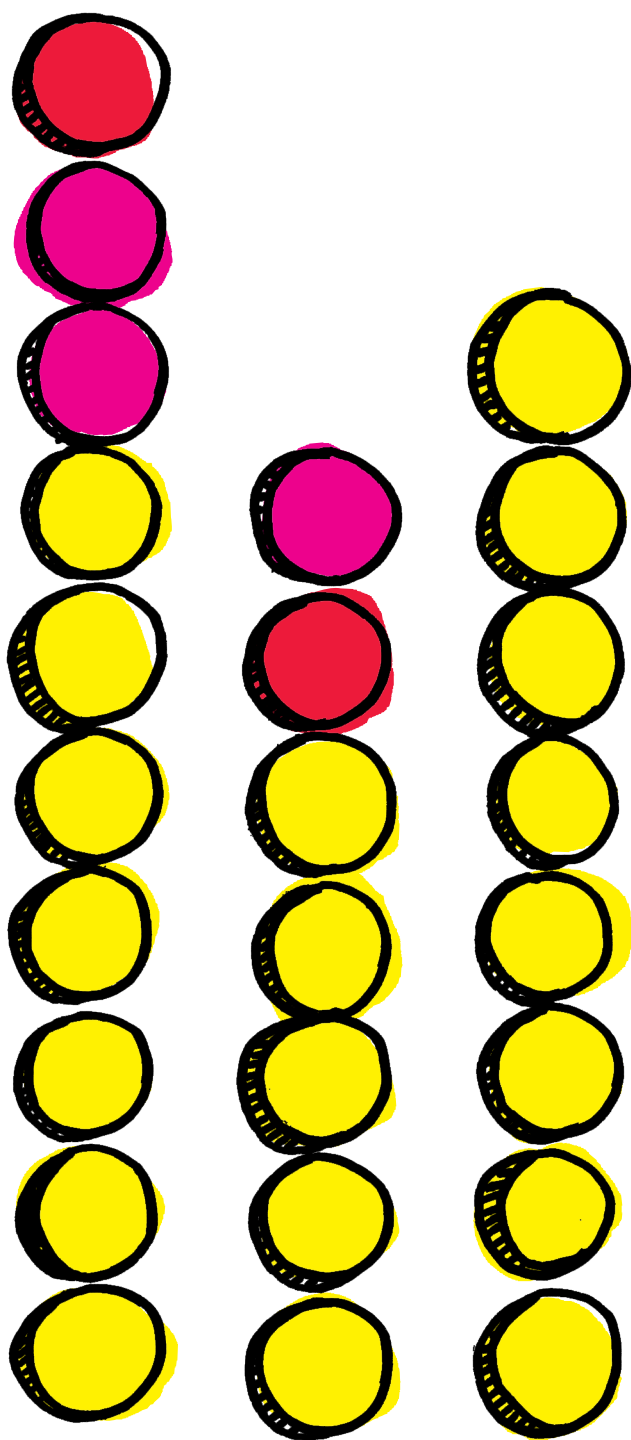
2) Source : Commission européenne

3) Le rapport de DIW est disponible ici (en allemand) : www.coalitionplus.org/wordpress/wp-content/uploads/2015/03/Gutachten-FTS-2015-Feb18-final.pdf Le résumé du rapport en français : www.coalitionplus.org/wordpress/wp-content/uploads/2015/03/French-Summary.pdf

4) Cf l'étude sur l'implémentation d'une taxe sur les transactions financières de l'économiste Stephan Schulmeister pour la chambre autrichienne de commerce (2011) : http://stephan.schulmeister.wifo.ac.at/fileadmin/homepage_schulmeister/files/Implement_FTT_end_06_11_korr.pdf

3/ Réformer l'impôt pour réparer l'injustice fiscale

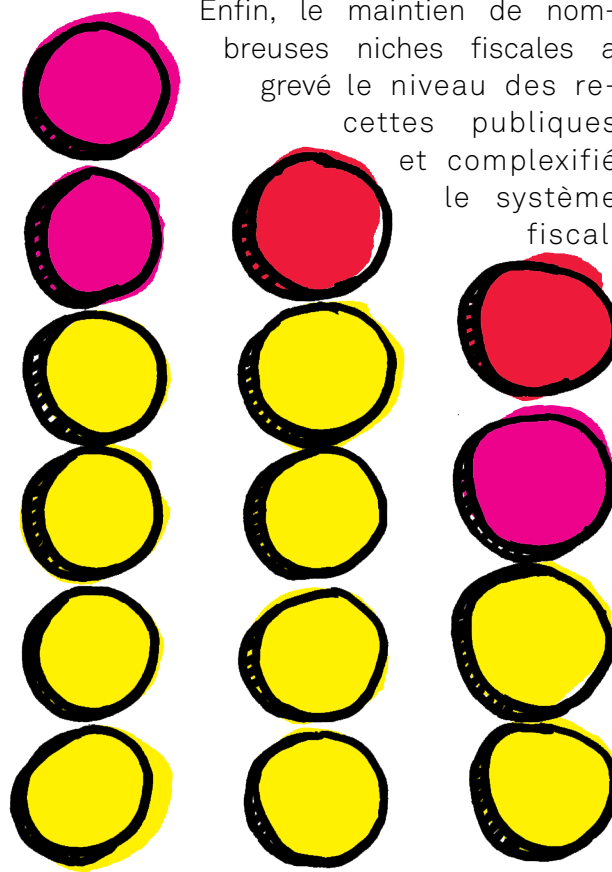
Le néo-libéralisme promeut la concurrence fiscale, la réduction des recettes publiques et une fiscalité favorable aux riches, essentiellement assise sur la consommation (type TVA). De fait, les impôts des ménages les plus aisés et des grandes entreprises ont baissé, la TVA a augmenté, la progressivité de la fiscalité (essentiellement portée par l'impôt sur le revenu) s'est affaiblie : l'impôt est devenu de moins en moins juste.



> Où se trouve l'argent ?

En France, aux baisses de l'impôt sur le revenu des années 2000 a succédé une baisse brutale de la fiscalité du patrimoine voulue par Nicolas Sarkozy, partiellement remise en cause par François Hollande. Ce dernier a également procédé à un allègement sans précédent des prélèvements des entreprises avec le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), la baisse de cotisations sociales patronales ou encore l'engagement de baisser le taux de l'impôt sur les sociétés à 28% : ces allègements représentent un coût cumulé de 101 milliards d'euros.

Enfin, le maintien de nombreuses niches fiscales a grevé le niveau des recettes publiques et complexifié le système fiscal.



> Quel montant à récupérer ?

La réforme fiscale devrait avoir trois objectifs. En premier lieu, d'élargir les assiettes fiscales. Le montant "récupérable" dépend alors du nombre de niches et de mesures dérogatoires qui seraient supprimées ou réformées dans le cadre d'une "revue des niches" (voir la mesure 4 plus loin); récupérer 20 milliards d'euros par an est réaliste. En second lieu, renforcer la progressivité du système fiscal permettrait de faire davantage contribuer les agents économiques aisés: 5 à 10 milliards d'euros peuvent être attendus. Enfin, empêcher les transferts

artificiels de bénéfices et rééquilibrer l'imposition des sociétés entre PME et grands groupes feraient davantage contribuer ces derniers: 5 à 10 milliards d'euros sont possibles à court et moyen terme. Enfin, porter la nécessité d'une harmonisation fiscale européenne permettrait de dégager à court et moyen terme plusieurs dizaines de milliards d'euros chaque année. Au total, les mesures ci-dessus permettraient de récupérer 20 milliards d'euros par an (hors revue des niches fiscales).

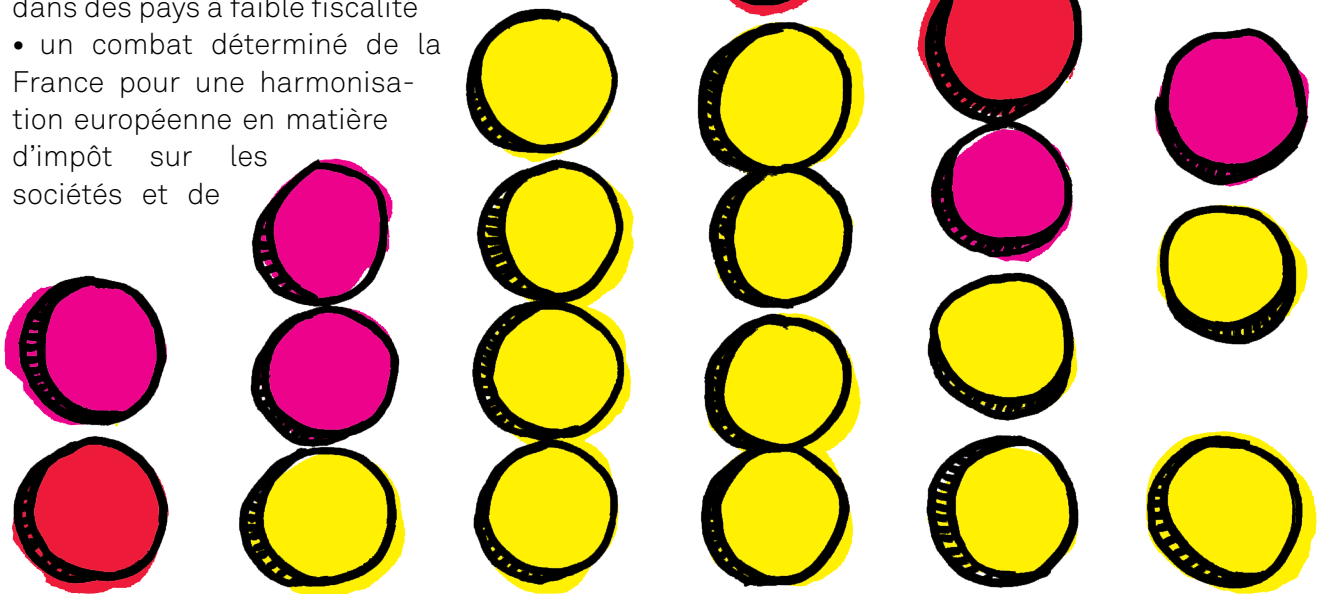
> Comment le récupérer ?

Une réforme fiscale de fond passe par :

- une "revue" des niches fiscales et de certaines dispositions dérogatoires présentées comme des modalités particulières de calcul de l'impôt, afin d'élargir l'assiette des impôts, ainsi qu'un renforcement de la progressivité des impôts directs, avec un taux marginal d'imposition porté à 60% pour la tranche supérieure de revenus
- un rééquilibrage de l'imposition des sociétés en renforçant l'imposition des plus grandes entreprises, en diminuant le nombre de mesures dérogatoires, en imposant davantage le bénéfice distribué en dividendes. Il faudrait également clarifier la notion d'établissement stable afin d'imposer les nouvelles activités économiques (numérique, plates-formes...) et éviter le transfert artificiel de leurs bénéfices dans des pays à faible fiscalité
- un combat déterminé de la France pour une harmonisation européenne en matière d'impôt sur les sociétés et de

la TVA, ainsi qu'une coopération afin de combattre l'évitement de l'impôt et de se diriger vers la création d'impôts européens. Cela permettrait d'imposer les contribuables sur leurs revenus et leurs richesses mondiales en neutralisant la concurrence fiscale et de dégager des ressources supplémentaires: si les données disponibles sont rares, on peut cependant espérer au moins 10 milliards d'euros de "rendement" de ce "paquet fiscal européen"

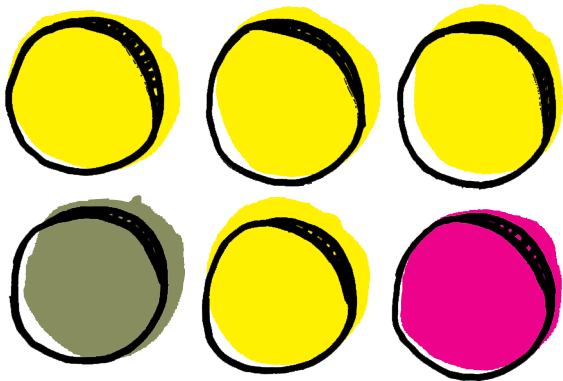
- une fiscalité du patrimoine rénovée, supposant un élargissement de l'assiette de l'ISF et une réécriture de la fiscalité des donations et des successions afin de limiter la transmission de patrimoines en franchise d'impôt.



4/ Réduire le coût et le nombre de niches fiscales

On dénomme “niches fiscales” ou “dépenses fiscales” les mesures dérogatoires de type crédits d’impôt, déductions du revenu imposable, réductions d’impôts ou encore régimes fiscaux particuliers. Elles sont nombreuses, coûteuses. Elles minent les assiettes fiscales de l’impôt sur le revenu, l’impôt sur les sociétés, l’impôt de solidarité sur la fortune et la TVA. Elles constituent une source de complexité et d’injustice du système fiscal. Leur légitimité est en cause : les non-imposables n’en bénéficient pas et l’immense majorité des contribuables imposables bénéficient de quelques mesures de type exonération des intérêts des livrets d’épargne pour de faibles sommes. Si, théoriquement, les dépenses fiscales poursuivent un objectif d’incitation, elles trouvent surtout leur origine dans l’action de lobbies et dans la volonté de certains gouvernements de baisser le taux de “prélèvements obligatoires” pour privilégier l’attractivité fiscale.

> Où se trouve l’argent ?

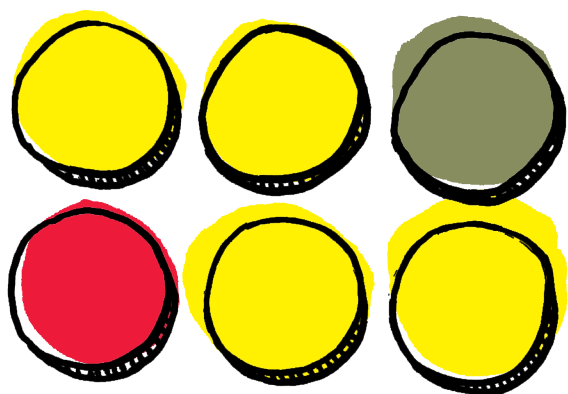


L’utilisation des “niches fiscales” est concentrée au sein des plus aisés qui cumulent plusieurs dispositifs pour baisser leurs impôts. Cette optimisation fiscale est aussi l’apanage des grandes entreprises qui organisent leur stratégie fiscale pour bénéficier de ces régimes particuliers. Ceci explique d’ailleurs les écarts d’imposition entre PME et grands groupes.

La loi de finances pour 2017 recense 451 niches fiscales pour un coût budgétaire de 89,9 milliards d’euros, un montant supérieur au déficit budgétaire de l’État (69,8 milliards d’euros en 2016). Ce coût va croissant sous l’impact du CICE notamment, passant de 85 milliards d’euros en 2015 à près de 90 en 2017. Il faut ajouter à ces données le nombre et le coût de mesures considérées comme des modalités spécifiques de calcul de l’impôt et non comme des dépenses fiscales : on en dénombre 76 en 2017 pour un coût budgétaire de 22,6 milliards d’euros (il s’agit notamment de certaines déductions du revenu pour cotisation à des systèmes de retraites spécifiques -Perp- ou encore de certains régimes de l’impôt sur les sociétés comme le régime de l’intégration fiscale).

> Quel montant à récupérer ?

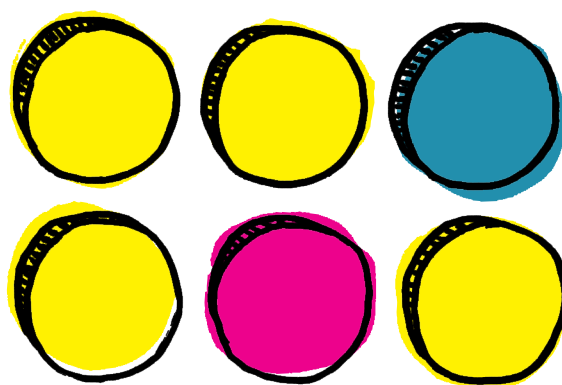
Le rendement attendu d'un élargissement de l'assiette du fait de la suppression et de la réforme de nombreuses niches serait substantiel. Sur plus de 400 niches fiscales, auxquelles il faut ajouter certains régimes particuliers (le régime "mère fille" par exemple), un rendement d'au moins 10 à 15 milliards d'euros est réaliste, indépendamment du CICE et du PR



abordés plus loin. Les niches destinées à l'acquisition de biens immobiliers (Scellier, Pinel) représentent ainsi un coût de 1,5 milliards d'euros. Le coût du crédit d'impôt recherche dépasse les 5 milliards d'euros alors que son efficacité n'a pas été démontrée et qu'il sacrifie la recherche publique⁵: le supprimer ou le cibler sur la véritable recherche dégagerait de 3 à 5 milliards d'euros. Ramener le plafond du crédit d'impôt pour emploi d'un salarié à domicile à 2000 euros (contre 15000 actuellement) rapporterait plus de 500 millions d'euros. Une refonte de l'incitation à l'épargne dégagerait entre 1 à 3 milliards d'euros. Plus généralement, circonscrire les niches à quelques priorités sociales et environnementales et supprimer les plus injustes et inefficaces permettrait à plus long terme de dégager entre un tiers et la moitié du coût actuel des niches.

> Comment le récupérer ?

Une "revue des niches fiscales" est indispensable afin d'étudier le rapport coût/efficacité/impact sur la répartition de la charge fiscale. Une telle revue permettrait de définir celles qui doivent être supprimées ou réformées, de dégager des ressources et également de procéder à une réforme fiscale de fond. Plus largement, il s'agit de privilégier une politique économique d'aide directe en lieu et place d'aides fiscales.



5) Sciences en marche, CIR et R&D : l'efficacité du dispositif depuis 2008, 6 avril 2015. Solidaires Finances Publiques, Crédit d'impôt recherche : du crédit d'impôt à la recherche ..., 15 avril 2015.

5/ Mettre fin au Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et au Pacte de responsabilité (PR)

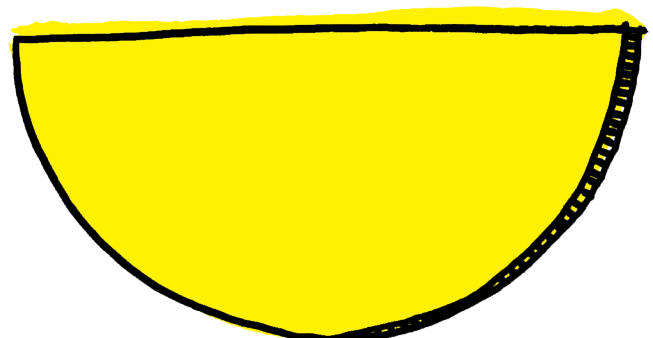
Le CICE, qui a commencé à entrer en vigueur en 2013, est un crédit d'impôt (un cadeau fiscal) égal à 6 % de la masse salariale correspondant aux salaires de moins de 2,5 SMIC. Il est le proche cousin du Pacte de responsabilité (PR), décidé en 2014, qui prévoit une baisse de cotisations sociales patronales pour les salaires compris entre 1 et 3,5 SMIC, ainsi qu'une baisse de la fiscalité sur les entreprises.

Au total, en 2017 et au-delà, cela représentera une baisse des prélèvements fiscaux et sociaux sur les entreprises de 40 milliards d'euros, dont 19 milliards au titre du CICE⁶. Cette baisse de recettes de l'État et de la Sécurité sociale est financée principalement par une réduction de la dépense publique (une part des 50 milliards d'économies prévues sur la période 2015-17) et par une augmentation de 10 milliards d'euros par an de la fiscalité (hausse de la TVA et de la fiscalité écologique).

> Où se trouve l'argent ?

Il disparaît des caisses de l'État et de la Sécurité sociale pour se retrouver dans la trésorerie des entreprises et in fine dans leurs profits et leurs marges, dont les dividendes versés. On n'observe en effet aucun impact significatif sur l'investissement ni sur l'emploi. Comme le précise l'étude de l'OFCE⁷, « *ce financement des mesures majoritairement par des économies sur la dépense de l'État est susceptible de peser plus défavorablement sur l'activité et l'emploi* ». D'ailleurs, le Medef a toujours refusé la moindre garantie de création d'emplois comme contrepartie au CICE et au Pacte de responsabilité.

Il n'y a pas d'effet notable non plus sur la compétitivité, pourtant le grand objectif annoncé : le déficit commercial se creuse de plus en plus ! Pour ne rien arranger, les critères d'attribution conduisent à ce que les grandes entreprises les moins soumises à la concurrence internationale empochent le gros des cadeaux de l'État.

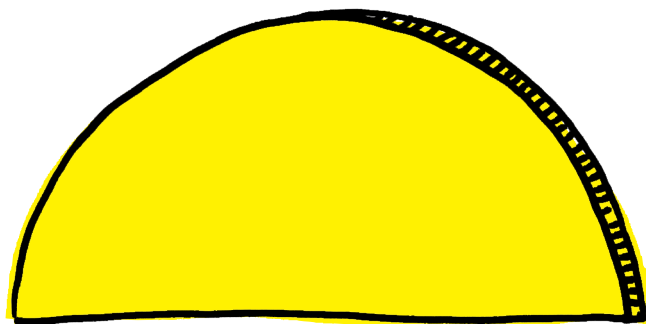


> Quel montant à récupérer ?

La totalité de ces 40 milliards annuels de cadeaux sans contrepartie, et pratiquement sans résultat économique ou sur l'emploi, doit être récupérée (dans son rapport de 2016, le comité de suivi du CICE estime entre 50 000 et 100 000 le nombre d'emplois créés ou sauvegardés, soit un coût par emploi astronomique), pour affecter ces fonds publics à des activités et emplois socialement utiles. Il faut mettre fin au CICE et au pacte "d'irresponsabilité" qui sont des outils de l'impuissance publique.

> Comment le récupérer ?

Dans le rapport « *Un million d'emplois pour le climat* » élaboré par une plate-forme de 17 organisations⁸, il est proposé de conditionner des dispositifs de montants équivalant à ceux du CICE+PR à la création d'emplois utiles, en particulier dans les secteurs de la transition écologique. Ces montants reconvertis pourraient alors contribuer à la création d'une bonne partie du million d'emplois de la transition écologique. À titre indicatif, 30 milliards d'euros sont équivalents au coût salarial complet, toutes cotisations comprises, de 600 000 emplois au salaire moyen, alors que, selon l'OFCE, le CICE+PR ne créeraient ou sauvegarderaient que 125 000 emplois en 2017.



Dans cette hypothèse de reconversion des montants, il ne faut pas utiliser les méthodes du CICE+PR (amputer les recettes de la sécurité sociale par des baisses de cotisations patronales, réduire la fiscalité sur les entreprises, financer le tout en réduisant les dépenses publiques). Il faut au contraire privilégier des investissements publics ciblés vers la transition et des crédits fléchés accordés aux entreprises sous conditions. C'est tout le dispositif et ses finalités qu'il faut réformer en profondeur.

6) Sur l'année 2017, ces 40 milliards d'euros d'allègements se décomposent de la manière suivante : 19 milliards au titre du seul CICE, 15,5 milliards d'euros provenant d'autres allègements (baisse de la contribution sociale de solidarité des entreprises, baisse du taux de l'impôt sur les sociétés, baisse de la contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés) et environ 5 milliards d'euros en faveur de l'agriculture, des TPE et PME et du "plan emploi" (source : dossier de presse du gouvernement présenté à l'occasion du projet de loi de finances 2017).

7) Ducoudré, Heyer, Plane (2016) *CICE et pacte de responsabilité : une évaluation selon la position dans le cycle*, OFCE 2016/2 N°146 pages 5-42.

8) <http://emplois-climat.fr/> (janvier 2017)

6/ Stopper les aides aux énergies fossiles



En matière de lutte contre les dérèglements climatiques, nombreux sont les économistes et faiseurs d'opinion à évoquer l'introduction de mécanismes de marché pour donner un prix au carbone, mais curieusement, peu insistent sur la suppression des subventions dommageables pour le climat et l'environnement. Un récent rapport du FMI⁹ a pourtant frappé les esprits en évaluant l'ensemble des soutiens directs et indirects au secteur des énergies fossiles à 4740 milliards d'euros par an, soit 10 millions d'euros par minute. Les supprimer permettrait de réduire de 20% les émissions mondiales de gaz à effet de serre : puisque la maison brûle, il serait temps d'arrêter de jeter des seaux de pétrole sur l'incendie. Cette évaluation déconstruit la croyance selon laquelle les énergies fossiles seraient peu chères. En se limitant aux seules subventions directes (sans tenir compte du coût économique des impacts de la pollution), ce soutien mondial s'élève, en 2013, à 498 milliards d'euros selon le FMI et à un peu plus de 500 milliards selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE). De leur côté, deux ONG ont montré que les pays du G20 dépensent 420 milliards d'euros par an pour soutenir les énergies fossiles contre à peine 110 milliards pour les énergies renouvelables¹⁰. Désormais, on ne compte plus les déclarations d'institutions (G20, G7, FMI, etc.) et de leaders internationaux appelant à la suppression de ces soutiens.

> Où se trouve l'argent ?

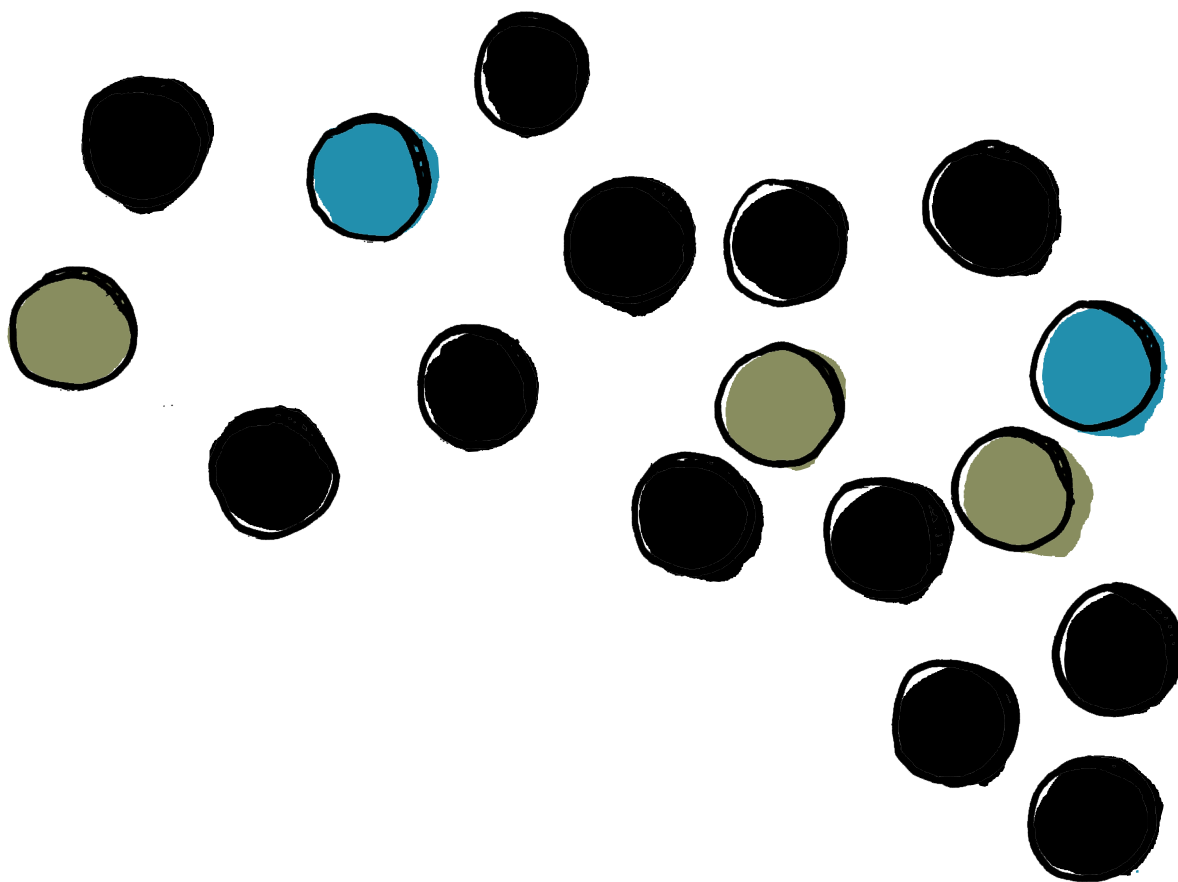
Ces subventions prennent des formes très différentes : des exonérations (kérosène) et défiscalisations partielles (fioul, agrocarburants, engrais...), jusqu'aux subventions pour l'accès à certains services énergétiques. Ainsi, en France, certains de ces soutiens directs ou indirects ont même récemment été augmentés (doublement du nombre de bénéficiaires des tarifs sociaux de l'énergie dans la loi Brottes,

extension du chèque énergie au fioul domestique dans la loi sur la transition énergétique...). L'utilité sociale et économique de certaines de ces subventions peut être réelle. Il est donc essentiel d'accompagner leur suppression de mécanismes de redistribution afin d'assurer la transition pour les catégories les plus modestes et les secteurs économiques les plus fragiles.

> Quel montant à récupérer ?

Selon les calculs de l'OCDE, les subventions aux énergies fossiles atteignent 3,42 milliards d'euros par an en France : exemption de TVA pour le pétrole en Outre-mer, TVA réduite sur l'essence en Corse, défiscalisation du kérosène, taux réduit pour le fioul utilisé comme carburant, défiscalisation des carburants pour les chauffeurs de taxis et les agriculteurs, etc. Il faut néanmoins y ajouter l'abattement fiscal de

la TICPE (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques) sur le diesel qui n'est pas comptabilisé par l'OCDE mais qui compte pour 5 à 6 milliards d'euros par an. Compte tenu de la relative faiblesse des aides directes aux entreprises du secteur, le total des sommes à récupérer tourne autour de 10 milliards d'euros par an.



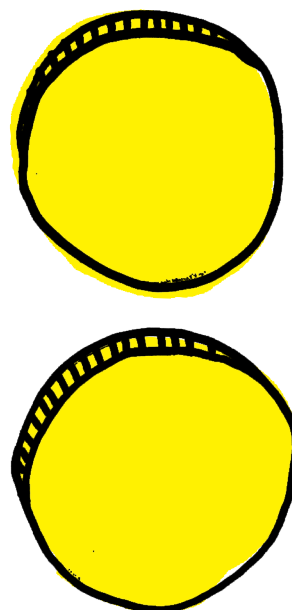
> Comment le récupérer ?

À l'appel de nombreuses ONG et associations, il a été demandé aux pouvoirs publics de :

- supprimer les exonérations fiscales et les autres aides publiques en faveur des énergies fossiles ;
- mettre en œuvre les outils nécessaires à la transition, en tenant compte des exigences de justice sociale.

La suppression progressive des subventions aux énergies fossiles, si elle est menée dans le cadre d'une politique de transition assurant aux populations des solutions adaptées et des reconversions pour les secteurs concernés, peut générer de multiples bienfaits, aussi bien environnemental (réduction des émissions, amélioration de l'efficacité énergétique, diminution de la dépendance énergétique) qu'en termes de santé publique, de balance commerciale et de

dépenses publiques. Un soutien accru au développement des énergies renouvelables et aux politiques d'adaptation (au Sud notamment) face aux dérèglements climatiques pourrait en découler également.



9) *How large are global energy subsidies?* (mai 2015) www.imf.org/external/np/fad/subsidies/

10) Overseas Development Institute et Oil Change International, *Empty promises*, novembre 2015. www.odi.org/publications/10058-empty-promises-g20-subsidies-oil-gas-and-coal-production

Que représentent 200 milliards d'euros à récupérer chaque année ? Trois fois le déficit public annuel de la France ou deux fois le budget de l'éducation nationale. Ces 200 milliards d'euros doivent être ré-affectés à des dépenses d'intérêt général. Ils seraient alors l'opportunité de financer de nouvelles dépenses publiques répondant aux urgences sociales et écologiques, aux immenses défis auxquels notre société fait face.

Nous avons identifié six besoins qui nous semblent prioritaires pour affecter cet argent public récupéré : l'emploi utile au service de la transition écologique, l'éducation, la santé, le logement, la recherche publique, la solidarité internationale.

Ce sont nos premières demandes, mais elles ne sont pas exhaustives et ne couvrent d'ailleurs pas l'intégralité des montants qui pourraient être récupérés ! Bien d'autres programmes pourraient être financés pour la transition, des politiques culturelles de qualité, la lutte contre les discriminations, l'aménagement du territoire et les transports publics...

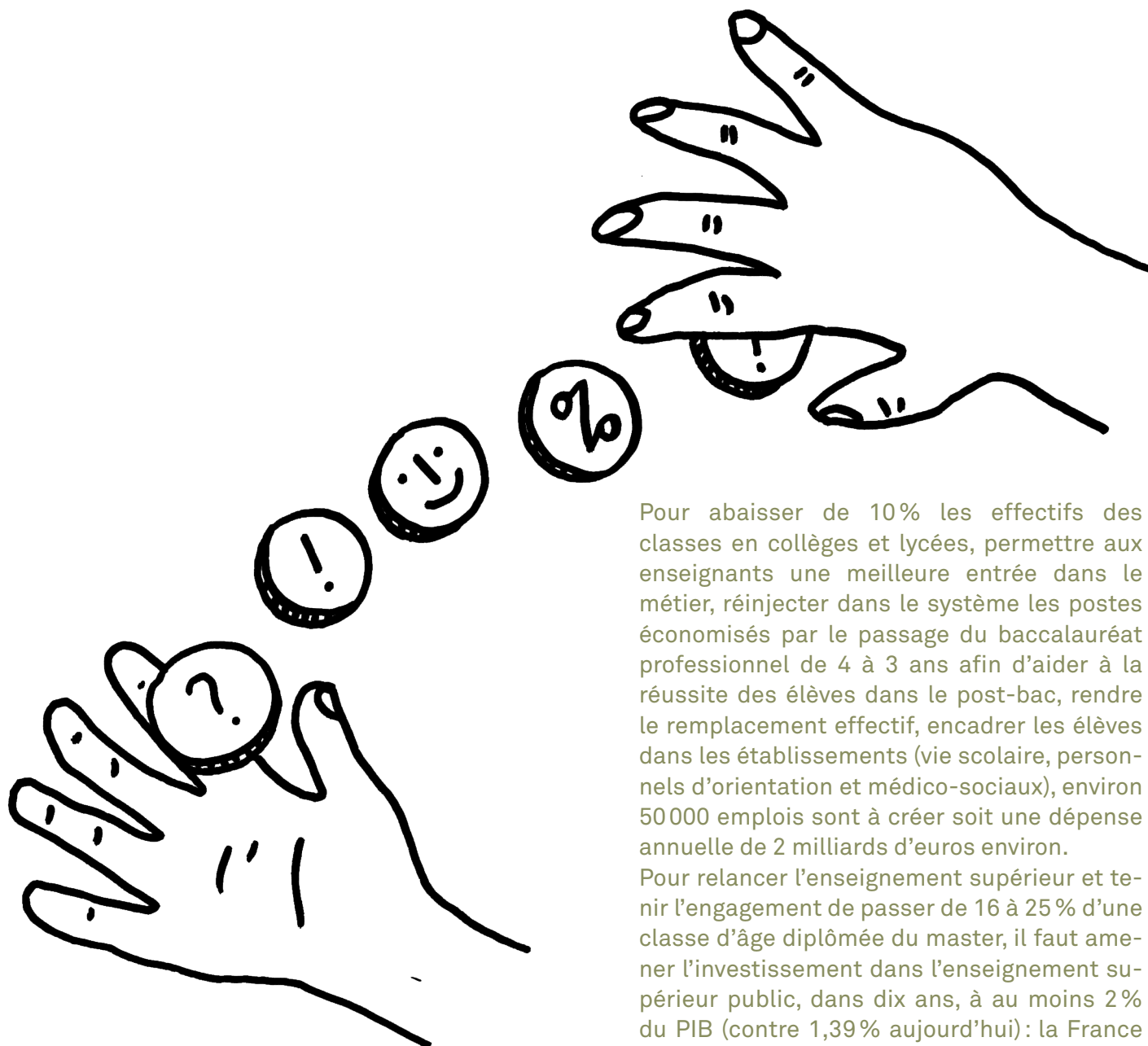
Mettre l'argent public récupéré au service de l'intérêt général

105 milliards d'euros (publics et privés) pour l'emploi et le climat

Le rapport « *Un million d'emplois pour le climat* », rédigé par des expert·e·s, syndicats et associations environnementales, sociales et d'éducation populaire, montre qu'on peut financer la transition écologique en créant de nombreux emplois de bonne qualité.

Plusieurs études récentes montrent l'effet positif pour l'emploi de la mise en œuvre de politiques de transition écologique, à travers une transformation de notre appareil de production et la création de nouvelles activités, plus intensives en emplois et moins en capital : de la rénovation énergétique à l'agriculture paysanne, des transports à l'énergie, mais aussi l'éducation, la formation, la culture...

La création de centaines de milliers d'emplois utiles peut à la fois répondre aux besoins sociaux et écologiques, réduire les inégalités et le chômage tout en atténuant la crise écologique. Pour réussir ce pari, les dépenses et investissements publics et privés se chiffrent à 105 M€ par an en rythme de croisière.



22 milliards d'euros pour l'accès à l'éducation

Côté service public de l'éducation, la dépense par élève en France dans le primaire est inférieure de 15% à la moyenne de l'OCDE et de 30% à la moyenne des 11 pays comparables économiquement à la France. Pour rattraper ce retard, ce sont 6 milliards d'euros qu'il faut affecter au premier degré. Cela permettrait de créer plusieurs dizaines de milliers de postes pour abaisser le nombre d'élèves par classe, rétablir une bonne formation initiale et continue pour les enseignants, prendre en charge la grande difficulté scolaire par des personnels spécialisés et lutter contre les inégalités sur tout le territoire.

Pour abaisser de 10% les effectifs des classes en collèges et lycées, permettre aux enseignants une meilleure entrée dans le métier, réinjecter dans le système les postes économisés par le passage du baccalauréat professionnel de 4 à 3 ans afin d'aider à la réussite des élèves dans le post-bac, rendre le remplacement effectif, encadrer les élèves dans les établissements (vie scolaire, personnels d'orientation et médico-sociaux), environ 50 000 emplois sont à créer soit une dépense annuelle de 2 milliards d'euros environ.

Pour relancer l'enseignement supérieur et tenir l'engagement de passer de 16 à 25% d'une classe d'âge diplômée du master, il faut amener l'investissement dans l'enseignement supérieur public, dans dix ans, à au moins 2% du PIB (contre 1,39% aujourd'hui) : la France se hisserait enfin à un niveau comparable aux pays étrangers qui misent sur l'intelligence. Cette augmentation implique une dépense de 14 milliards d'euros environ.

15 milliards d'euros pour la santé

Il est urgent d'enrayer la dégradation de notre système de santé causée par une politique d'austérité aveugle. Un "plan santé" de 15 milliards d'euros permettrait d'atteindre quatre objectifs : en premier lieu, créer 100 000 emplois pour compenser les réductions d'effectifs du personnel de santé qui se sont élevées à plusieurs dizaines de milliers ces dernières années (3,3 milliards d'euros). Ensuite, redonner aux services de santé, hôpitaux en particulier, les moyens financiers dont ils ont été privés, non seulement par suite

des mesures d'austérité, mais également des pertes causées par des emprunts toxiques très coûteux (5 milliards d'euros).

En troisième lieu, créer des centres de santé polyvalents pour répondre aux besoins des territoires et désengorger les services d'urgence saturés (1,7 milliard d'euros). Enfin, ce "plan santé" permettrait de doubler l'aide au maintien à domicile, et d'assurer la prise en charge des remboursements des soins optiques, dentaires et auditifs (5 milliards d'euros).

10 à 15 milliards d'euros pour le logement

Pour offrir un logement digne à chacun-e, plusieurs mesures sont avancées par les associations de défense du droit au logement, qui devraient nécessiter 10 à 15 milliards d'euros : mobilisation et réquisition des logements vacants, réalisation de 200 000 logements sociaux par an à loyers réellement accessibles, renforcement des aides personnalisées au logement, financement d'un programme de réhabilitation et de mise aux normes du parc HLM...

12 milliards d'euros pour la recherche publique

La France n'investit pas assez dans la recherche, alors que cette dépense est essentielle pour son avenir. En dépit d'un système d'aide publique aux entreprises particulièrement favorable - le crédit impôt recherche (CIR) - les dépenses de recherche et développement des entreprises françaises (DIRDE) est l'un des plus bas parmi les pays de niveau de développement comparable. Pour la France, ces dépenses sont inférieures au seuil de 2 % du PIB fixé en 2000 par l'agenda de Lisbonne.

Par ailleurs, le niveau des dépenses publiques de recherche est également très insuffisant puisqu'il ne représente que 0,5 % du PIB, bien loin des 1 % du PIB du Danemark ou de la Suède. Il est donc nécessaire de doubler l'effort de recherche publique, soit une dépense supplémentaire de l'ordre de 12 milliards d'euros, qui pourrait être financée en partie par une réduction des dépenses au titre du dispositif peu efficace du crédit impôt recherche.

14 à 17 milliards d'euros pour la solidarité internationale

Une première nécessité est de mettre l'Aide Publique au Développement (APD) au niveau préconisé par les Nations Unies, soit 0,7 % du revenu national brut, et de l'orienter vers le soutien au programme des 17 Objectifs du Développement Durable définis par les Nations Unies. L'APD française représente aujourd'hui 0,36 % du revenu national brut. Passer à 0,7 % représente une dépense annuelle supplémentaire de 9 milliards d'euros.

La France pourrait également participer à la sécurisation et à l'accompagnement des transferts de fonds des migrants et des diasporas vers les régions d'origine. Un fonds de soutien de 3 à 4 milliards serait destiné aux municipalités qui ont décidé de se déclarer ville ouverte et ville refuge pour accueillir des réfugié-e-s et des migrant-e-s.

Les fonds dédiés à la solidarité internationale comprendraient également l'appui à un programme de soutien à la paix dans le monde, le soutien au droit international et à ses institutions, la création d'un programme international d'échanges pour les jeunes sur le modèle Erasmus.

Pour lutter contre les changements climatiques il faut débloquer des fonds additionnels, publics et prévisibles : additionnels et ne pas simplement renommer des fonds «développement» en fonds «climat»; publics parce que de nombreux besoins de financements ne peuvent reposer sur des financements privés (exigeant une rentabilité économique) et ces fonds doivent être disponibles sous forme de don et non sous forme de prêts; prévisibles enfin pour assurer de la stabilité dans l'engagement français pour soutenir les populations du Sud dans leurs efforts d'adaptation et de lutte contre les dérèglements climatiques. La France pourrait consacrer 1 à 2 milliards par an (elle a contribué pour un milliard en 2015) au Fonds vert pour le climat. La France pourrait également contribuer à hauteur d'1 à 2 milliards par an à un programme international pour engager la transition énergétique et mettre en œuvre des alternatives à l'extractivisme.

« Nos droits contre leurs privilèges »

Ce rapport est publié dans le cadre des mobilisations portées par l'espace « Nos droits contre leurs privilèges », composé d'organisations syndicales, collectifs et associations, qui ont en commun de lutter pour une société plus juste, égalitaire, débarrassée des oppressions et des discriminations.

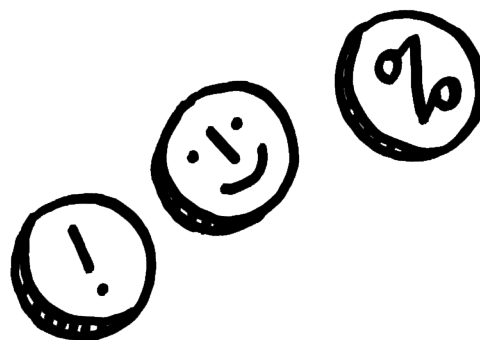
« Dès maintenant, nous construisons un espace commun pour permettre le débat citoyen et l'appropriation par toutes et tous des vrais enjeux auxquels la majorité de la population est confrontée. Nous voulons expertiser et déconstruire, dans les prochains mois, les contre-vérités qui polluent déjà le débat politique. Le mouvement contre la loi travail, des mobilisations syndicales à "Nuit debout", ont démontré que les résistances persistent dans ce pays, malgré la répression et les violences policières. Les luttes et les grèves n'ont pas disparu. De multiples initiatives d'accueil et de solidarité auprès des réfugié.e.s existent dans notre pays, à l'encontre des discours de haine et de rejet développés par certain.e.s. Les énergies sont disponibles dans notre société pour porter l'espoir de progrès sociaux et d'une société juste et égalitaire. »

Extrait du texte d'appel publié dans Médiapart le 13 février 2017

Premiers signataires :

AC !, Amélior (Les Biffins), AMF, Amis de la Confédération paysanne, APEIS, ATMF, ATTAC, CEDETIM, CNT Solidarité ouvrière, Comité Vérité et Justice pour Ali Ziri, Compagnie Jolie Môme, Confédération Paysanne, Convergence Services Publics, COPAF, CRLDHT, CSP 75, DAL, Droits Devant !!, Emmaüs-France, FASTI, Fédération CGT Finances, Fondation Copernic, FSU, FTCR, IPAM, Les Effrontées, Les jours heureux, MRAP, MNCP, Osez le Féminisme !, Pas Sans Nous, ReAct, RESF, Sortir du colonialisme, Solidaires Finances Publiques, SUD Education, SUD Ptt, SUD Recherche-EPST, SUD Santé Sociaux, Union syndicale Solidaires, UJFP, UTAC, UTOPIA, VISA.

<http://nosdroits.org/>



Attac

En pleine période électorale, alors que des candidats promettent de diminuer le nombre de fonctionnaires, de couper les vivres aux collectivités locales ou de reculer encore l'âge de la retraite parce que « les caisses de l'État sont vides », Attac se mobilise pour démontrer que de l'argent, il y en a beaucoup, accumulé, dissimulé, évadé par les plus riches et les multinationales.

Nous ne sommes pas condamné-e-s à subir les ravages de cette mondialisation et le cynisme des élites. Fondée en 1998 et présente dans plus de quarante pays, Attac est une association qui milite pour la justice sociale et environnementale et conteste radicalement le pouvoir pris par la finance sur les peuples et la nature. Attac mène des actions pour favoriser le développement d'alternatives et pour mettre sous contrôle citoyen les banques et multinationales prédatrices.

www.france.attac.org

Ce rapport a été coordonné par
Dominique Plihon et Aurélie Trouvé,
avec la collaboration de Maxime Combes,
Thomas Coutrot, Vincent Drezet, Jean Gadrey,
Jean-Marie Harribey, Frédéric Lemaire,
Gus Massiah, Jeanne Planche, Julien Rivoire.
Il est publié par Attac France, dans le cadre
de la campagne menée par l'espace commun
« Nos droits contre leurs privilèges ».

